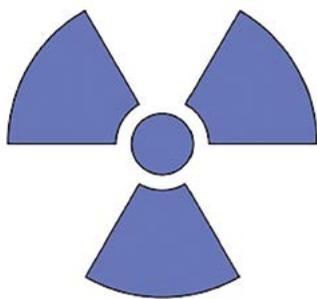


ZONE SURVEILLÉE
ACCÈS RÉGLEMENTÉ



ACQUISE IL Y A BIENTÔT 10 ANS, VOTRE FORMATION OBLIGATOIRE À LA RADIOPROTECTION DES PATIENTS DOIT ÊTRE RÉACTUALISÉE

**Avec la SOP
RENOUVELEZ
cette formation
et VALIDEZ votre DPC**

Nombre de places limité
La priorité sera donnée aux membres

Jeudi 9 novembre 2017 à 14 heures

ESPACE SAINT MARTIN,
199 bis, rue Saint-Martin - 75003 PARIS

Formation assurée par Philippe Rocher,
docteur en chirurgie dentaire, **membre du GP MED auprès**
de l'Agence de sûreté nucléaire (ASN)

VOTRE FORMATION EN 2 TEMPS :

1) À votre rythme de chez vous une partie en e-learning de 5 heures sur une plateforme dédiée.

- L'e-learning permet de revoir certaines notions et d'en découvrir de nouvelles qui seront détaillées lors de la partie présentielle. La validation de la partie e-learning est indispensable.

Il est recommandé de débiter la partie e-learning 3 semaines avant la séance présentielle.

2) Une séance présentielle d'une demi-journée.

- La partie présentielle de 3h30 se déroule sous forme interactive. Elle aborde les parties opérationnelles et cliniques de la radioprotection des patients. Elle permet de répondre aux questions.

**LE PROGRAMME DE CETTE FORMATION SOP RÉPOND STRICTEMENT
AUX DERNIERS OBJECTIFS ASSIGNÉS PAR L'ASN (1/10/2015)**

MES COORDONNÉES ET MON RÉCAPITULATIF

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
E-mail :
Tél. :
N° Adeli : ou RPPS :
Année de diplôme :

Adhésion SOP 2017 99 €

Tarifs Formation radioprotection

• non-adhérent 345 €
• adhérent 300 €
• DPC** 395 €

TOTAL GÉNÉRAL €

** DPC : 395 € (indemnité directe = 157,50 € + différée = 98 €)

Accepteriez-vous que vos coordonnées soient communiquées à nos partenaires? OUI NON

Important : pour participer aux Journées dans le cadre de votre DPC, précisez impérativement votre n° Adeli ou RPPS.